



# FICHE DE SANTÉ-SÉCURITÉ

Selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de révision: 1

Date de révision : 24/10/2019

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Bis(2-ethylhexyl) Sebacate  
Code du produit: S0025

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: réactifs.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

AREMECA

Zi Sud rue Marc Seguin - 41100 VENDOME

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Ce produit ne répond aux critères de classification dans aucune classe de danger conformément au règlement (CE) 1272/2008

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes ou symboles de danger: Aucun  
Mention d'avertissement: Pas de mot signal  
Mention de danger: Aucun  
Conseil de prudence: Aucun

### 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable  
vPvB: Non applicable

## SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Nom commun: Sébacate de bis(2-éthylhexyle)  
Pourcentage: >98,0%(GC)  
CAS RN: 122-62-3  
No CE: 204-558-8  
Synonymes: Di(2-ethylhexyl) Sebacate , Dioctyl Sebacate , Sebacic Acid Bis(2-ethylhexyl) Ester , Sebacic Acid  
Formule chimique:  $C_{26}H_{50}O_4$

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1 Description des premiers secours

Inhalation :	Emmenez la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable, favorisant la respiration. Consultez un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
Contact avec la peau :	Retirez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau/prenez une douche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consultez un médecin.
Contact avec les yeux :	Rincez soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant et dans la mesure du possible, retirez vos lentilles de contact. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consultez un médecin.
Ingestion :	Consultez un médecin si vous ne vous sentez pas bien. Rincez-vous la bouche.

**Protection du personnel de premiers secours :** Le personnel de secours doit porter des équipements de protection individuelle, comme des gants en caoutchouc et des lunettes étanches à l'air.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Média d'extinction appropriés :	Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone.
Média d'extinction à éviter :	Eau (peut se disperser et propager l'incendie.)

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Les interventions d'extinction sont effectuées au vent et la méthode d'extinction adaptée à la situation environnementale est utilisée. Les personnes ne participant pas à l'intervention doivent être évacuées dans un endroit sûr. En cas d'incendie aux alentours : déplacez les conteneurs mobiles en lieu sûr en respectant les précautions de sécurité nécessaires. Lorsque vous éteignez un incendie, portez toujours un équipement de protection individuelle

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle. Maintenez les personnes à distance de la fuite/du déversement et contre le vent. Assurez une ventilation adéquate. Limitez l'accès du personnel non impliqué autour de la zone de la fuite en délimitant la zone par des cordons, etc

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêchez le produit de se déverser dans les égouts

### 6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorbez les substances déversées au moyen d'un absorbant adapté (par ex. serpillère, sable sec, terre, sciure de bois). Si la quantité de produit déversée est importante, confinez le déversement en érigeant un mur de protection autour de la zone touchée. Les substances agglomérées ou récupérées doivent être mises au rebut rapidement, conformément aux lois et réglementations en vigueur.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir la section 13.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Toute manipulation doit être effectuée dans un lieu bien ventilé. Portez un équipement de protection individuelle adapté. Évitez toute production de vapeurs ou de brume. Lavez-vous soigneusement les mains et le visage après avoir manipulé du produit. Utilisez un système de ventilation et échappement local si des vapeurs ou des aérosols sont générés. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conservez le conteneur hermétiquement fermé. Entrez le conteneur dans un endroit frais à l'abri de la lumière. Conservez-le à distance de matières incompatibles comme des oxydants.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle	Aucune donnée disponible
8.2 Contrôles de l'exposition	Dans la mesure du possible, installez un système fermé ou un échappement local pour que les employés ne soient pas exposés directement. Installez également une douche de sécurité et une station de rinçage oculaire.
Protection respiratoire :	Respirateur anti-vapeur. Respectez les réglementations locales et nationales.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection des yeux :	Lunettes de protection. Un masque facial, le cas échéant.
Protection de la peau et du corps :	Vêtements de protection. Bottes de protection, le cas échéant.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique (20°C):	Liquide
Forme :	Transparent
Couleur :	Incolore - Presque incolore
Odeur :	Quasiment inodore
pH :	Aucune donnée disponible
Point de fusion :	-67 °C
Point/plage d'ébullition :	377 °C
Point d'éclair :	222°C
Taux d'évaporation (acétate de butyle=1) :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	
Explosif inférieur :	Aucune donnée disponible
Explosif supérieur :	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur :	2.4 x 10 <sup>-5</sup> Pa/37°C
Densité de vapeur :	14.7
Densité :	0.91
Solubilité:	
[Eau]	Insoluble (0.02%, 20°C)
[Un autre solvant]	
Soluble:	Benzène, Acétone, Éthanol
Insoluble:	Glycol
Coefficient de partage n-octanol/eau :	10.1
Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations	Aucune donnée disponible
-------------------------	--------------------------

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Aucune donnée disponible
10.2 Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réactivité spéciale signalée
10.4 Conditions à éviter	Aucune donnée disponible
10.5 Matières incompatibles	Oxydants
10.6 Produits de décomposition dangereux	Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :	ori-mus LD50:9500 mg/kg ivn-rat LD50:900 mg/kg ivn-rbt LD50:540 mg/kg
Corrosion/irritation cutanée :	Aucune donnée disponible
Lésions/irritations oculaires graves :	Aucune donnée disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Aucune donnée disponible
Mutagénicité des cellules germinales :	Aucune donnée disponible
Cancérogénicité :	
IARC =	Aucune donnée disponible
NTP =	Aucune donnée disponible
Toxicité sur le système reproductif :	Aucune donnée disponible
STOT-exposition unique :	Aucune donnée disponible
STOT-exposition répétée :	Aucune donnée disponible
Danger en cas d'inhalation :	Aucune donnée disponible
Numéro RTECS:	VS1000000

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Poissons :	Aucune information disponible
Crustacés :	Aucune information disponible
Algues :	Aucune information disponible

12.2 Persistance et dégradabilité : Aucune information disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation : 4

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Log Pow :	10.1
Adsorption dans le sol (Koc) :	$5,6 \times 10^5$
Loi de Henry constante (PaM <sup>3</sup> /mol) :	8.6

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT:	Non applicable
vPvB:	Non applicable

12.6 Autres effets néfastes : Aucune donnée disponible

### SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recycler pour traitement, si possible. Consulter les autorités locales et régionales ainsi que d'un expert dans le domaine de la mise au rebut de substances dangereuses. Vous pouvez la brûler la substance dans un incinérateur chimique équipé d'un dispositif de post-combustion et d'un laveur.

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU	Non répertorié
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	
ADR/RID	Non répertorié
IMDG/IMO	Non répertorié
ICAO/IATA	Non répertorié
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR/RID	Ne correspond pas à la norme de classification des Nations Unies
IMDG/IMO	Ne correspond pas à la norme de classification des Nations Unies
ICAO/IATA	Ne correspond pas à la norme de classification des Nations Unies
14.4 Groupe d'emballage	
ADR/RID	-
IMDG/IMO	-
ICAO/IATA	-
14.5 Dangers pour l'environnement	
Polluant marin	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune donnée disponible

### SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
Substance extrêmement préoccupante (SVHC) conformément aux règlements (CE) REACH n° 1907/2006	Non répertorié
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### SECTION 16 : Autres informations

Préparé par:	TCI Europe
Date de publication:	24/10/2019

Cette fiche de santé-sécurité a été préparé en toute bonne foi, sur la base des informations que nous avons pu obtenir. Toutefois, nous n'offrons aucune garantie concernant les données contenues dans la fiche ni concernant l'évaluation des risques et de la toxicité. Avant utilisation, veuillez étudier non seulement les informations sur les risques et la toxicité mais aussi les lois et les réglementations de l'organisation, de la région et du pays où les produits seront utilisés, auxquelles il convient d'accorder la priorité. produits sont destinés à être utilisés rapidement après achat par source de sécurité. De nouvelles informations et/ou des modifications peuvent être ajoutées ultérieurement. Si vous devez utiliser les produits bien après le moment d'utilisation prévu ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Les précautions décrites s'appliquent uniquement à une manipulation normale. En cas de manipulation spéciale, prenez les précautions qui s'imposent et suivez les mesures de sécurité adaptées à la situation. Tous les produits chimiques doivent être traités comme « présentant des risques et une toxicité inconnus », qui diffèrent considérablement selon les conditions et la manipulation pendant l'utilisation et/ou selon les conditions et la durée de stockage. Les produits ne doivent être manipulés que par des personnes possédant des connaissances spécialisées et l'expérience nécessaire ou sous la supervision de tels spécialistes tout au long de l'utilisation, de l'ouverture des emballages à l'entreposage et jusqu'à la mise au rebut. Des conditions d'utilisation sûres doivent être établies, sous la responsabilité de chaque utilisateur.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité